



**HAL**  
open science

## Désignations onomastiques et identité culturelle

Jean-Claude Bouvier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Bouvier. Désignations onomastiques et identité culturelle. Actes du Colloque de la Société de toponymie française, 1978, Dijon, France. pp.13-25. hal-03640341

**HAL Id: hal-03640341**

**<https://amu.hal.science/hal-03640341>**

Submitted on 13 Apr 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Désignations onomastiques et identité culturelle

Jean-Claude Bouvier

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Bouvier Jean-Claude. Désignations onomastiques et identité culturelle. In: Onomastique - Dialectologie. Actes du colloque d'onomastique de Loches (mai 1978) Paris : Société française d'onomastique, 1980. pp. 13-25. (Actes des colloques de la Société française d'onomastique, 1);

[https://www.persee.fr/doc/acsfo\\_0000-0000\\_1980\\_act\\_1\\_1\\_855](https://www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_1980_act_1_1_855)

---

Fichier pdf généré le 18/01/2021

*Jean-Claude BOUVIER*

## Désignations onomastiques et identité culturelle

Si la vocation historique de l'onomastique ne fait pas de doute, si les études remarquables qui ont été faites pour rechercher l'étymologie véritable des noms de lieux ou de personnes et distinguer les couches successives de leur formation, ont grandement fait avancer nos connaissances sur l'histoire du peuplement, et d'une façon plus générale, l'histoire des civilisations, il est sûr aussi que depuis quelques années, sans remettre en cause ces orientations fondamentales, de nouvelles voies sont tracées qui rapprochent l'onomastique peut-être plus de la linguistique que de l'histoire (1). Pour résumer, nous dirons simplement que des tentatives sont faites pour définir le système de désignation des toponymes et anthroponymes, dans sa constitution et son fonctionnement, et pour déterminer son autonomie -relative- par rapport au système de la langue commune, étant bien entendu que dans le discours le système onomastique ne peut pas se réaliser indépendamment de celui de la langue commune : on ne s'exprime pas en principe avec les seuls noms de lieux ou de personnes, sauf dans quelques cas très rares, appartenant au discours poétique, où un énoncé peut tirer sa puissance évocatoire de la succession de noms de lieux. Ainsi dans la chanson populaire bien connue :

"Orléans, Beaugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme, Vendôme".

D'une façon générale le système onomastique, qui a des règles

de formation bien précises et cohérentes, a la particularité d'être composé d'éléments qui s'intègrent au discours linguistique, qu'il soit littéraire ou quotidien. Mais en tout état de cause, on ne peut pas nier que, dans ce discours, les noms de lieux ou de personnes remplissent un certain nombre de fonctions et sont chargés de valeurs ou de connotations qu'il importe d'analyser si l'on veut avoir une vision globale de la communication linguistique.

Cette préoccupation que j'avais depuis déjà quelque temps est devenue plus vive quand nous avons commencé à lancer à Aix la grande entreprise de recherche sur la tradition orale des cultures régionales (ou ethnotextes) (2). Dans les textes oraux, littéraires et non littéraires, dialectaux et français que nous recueillons systématiquement pour essayer de faire l'inventaire du patrimoine culturel régional d'une communauté et cerner les contours de son identité culturelle régionale, il est certain que les noms de lieux et de personnes occupent une place de choix. Que le discours soit fixé ou semi-fixé par la tradition (littérature orale) ou qu'il soit improvisé (récits sur les usages, les coutumes, les croyances, les événements historiques, etc ...), il inclut des noms de lieux ou de personnes, qui n'ont peut-être pas une fréquence plus élevée que dans la conversation courante, mais qui occupent souvent des positions stratégiques intéressantes. Disons pour résumer que deux grands types d'emploi se présentent dans nos ethnotextes, entre lesquels, bien entendu, toutes sortes de situations intermédiaires existent : les noms de lieux et de personnes peuvent constituer le cadre spatial ou temporel du récit et donc avoir avant tout un rôle d'utilité dramatique ou logique, mais dans beaucoup de cas ils peuvent être la matière même du récit et être par exemple le support d'une croyance, d'une légende, d'une peur collective ...

C'est pourquoi les réflexions qui vont suivre sur certaines des fonctions des toponymes et anthroponymes, tout en revêtant un caractère assez général, sont-elles inspirées avant tout par l'expérience des enquêtes sur l'oral faites par l'Atlas Linguistique de Provence et surtout pour l'entreprise actuelle des ethnotextes.

x

x x

La fonction première des toponymes et anthroponymes est évidemment de désigner ou de nommer si l'on préfère. C'est un truisme de le rappeler, bien qu'il ne soit pas très facile de préciser en quoi consiste cette désignation ou nomination. Un ouvrage entier n'y suffirait pas ..., et d'ailleurs l'objet de ce modeste article n'est pas même d'amorcer cette question. Je me référerai seulement sur ce point à un ouvrage très récent (3) qui montre bien que dans la nomination toponymique et anthroponymique il s'agit, en principe du moins, "de la saisie d'un événement objectif unique par un événement linguistique unique, par un hapax : d'une nomination qui ne passe pas par la catégorisation" (p. 130).

Le *Ventoux*, le *Rhône*, *de Gaule* sont effectivement des "hapax" qui désignent une réalité unique mais tout le monde sait qu'il peut y avoir dans un village plusieurs *Martin*, dans une région plusieurs toponymes tels que *Lachau*, *Le Rieu*, et que dans ces cas-là des moyens linguistiques devront être trouvés pour éviter l'ambiguïté. Nous en reparlerons bientôt.

Une autre fonction non moins évidente des toponymes et anthroponymes employés dans le discours est ce qu'on peut appeler leur "fonction de situation" : situation dans l'espace, bien sûr, pour les toponymes, qui fixent les limites géographiques de la communication, situation dans le temps pour beaucoup d'anthroponymes qui rattachent le locuteur à une histoire familiale, régionale, nationale ; et d'une façon plus générale situation dans l'espace-temps socioculturel, c'est-à-dire dans l'étendue et l'épaisseur des milieux familiaux, sociaux, professionnels qui composent la vie d'une communauté. Le besoin de situer avec une relative précision explique, on le sait, la formation de beaucoup de toponymes, de microtoponymes surtout, dont la motivation linguistique reste très forte : le *rieu de la bauma*, le *rieu dau Collet* réfèrent explicitement à des éléments géographiques vagues, mais connus de tous et aisément repérables ; le *chemin de Vaison* est bien sûr d'une signification beaucoup plus claire pour un habitant de Mirabel-les-Baronnies (Drôme), proche de Vaison-la-Romaine, puisqu'il désigne l'un des axes précis qui relie la commune à son environnement. Et c'est bien la même tendance à se situer géographiquement par rapport aux voisins qui explique que les noms des vents soient constitués par le terme générique *vent* ou *aura* suivi d'un toponyme

indiquant la direction, dans de nombreux parlars de langue d'oc. Ainsi dans le tome I de l'*Atlas Linguistique de Provence* pourra-t-on remarquer pour le mistral les appellations suivantes : *l'aura d'aut* ("le vent d'en-haut"), *lautaret* ("le vent venant du col du Lautaret"), dans les Hautes-Alpes ; pour le vent du sud : *lo vènt de Var*, ou *lo vènt de Corsa*, dans les Alpes-Maritimes ; pour le vent d'est : *lo vènt de Saint-Nazaire*, dans la Drôme, etc ... (4).

Mais il est bien certain que, même dans le cas de loin le plus fréquent, où la désignation est purement arbitraire, la fonction de situation reste essentielle : la *Canebière* désigne pour un Marseillais une portion de l'espace très nettement circonscrite, une voie de circulation dont l'orientation et l'utilisation sont parfaitement connues. Mais ce nom dit aussi beaucoup plus que cette stricte information géographique : il est porteur de toute une masse de connotations diverses accumulées par l'histoire de la ville et l'expérience individuelle ou collective de ses habitants. C'est aussi le cas des anthroponymes : *le père Martin* ou *la Louise* nomment des personnes que l'on connaît et que l'on situe aussi bien dans la chaîne des générations que dans les cercles concentriques des relations intercommunautaires. Mais ces mots sont aussi chargés de toutes sortes de valeurs affectives créées par le plus ou moins grand degré d'intimité que l'on a avec les personnes qu'ils désignent et par les souvenirs qui leur sont attachés, et révélées par le contexte dans lequel on est amené à en parler.

On voit ainsi que cette fonction de situation est en fait une fonction d'identification ou de reconnaissance. Nommer des lieux ou des personnes, dans la vie quotidienne d'une communauté, c'est les situer, mais c'est surtout redire sans cesse leur situation, c'est les reconnaître comme plus ou moins familiers, mais surtout uniques, individualisés. Il est ainsi fort probable que si ce qu'on appelle les lieux-dits gardent généralement un caractère motivé (type *les Etangs*, *Le Riou*, *Le Serre* ...), c'est parce que, plus que d'autres toponymes, ils jouent en quelque sorte le rôle des vieilles bornes de délimitation : ils assurent la reconnaissance et la maîtrise du territoire communal.

Quant aux noms de personnes, on sait que la nécessité de les identifier à coup sûr est à l'origine du développement des diminutifs

ou des sobriquets, estompés par la dépersonnalisation de la vie urbaine, mais encore très vivants dans des communautés plus réduites.

En définitive on peut dire que l'utilisation des toponymes et anthroponymes locaux dans le discours quotidien d'une communauté est l'un des moyens qui contribuent à affirmer son identité. On en arrive ainsi à une quatrième fonction que peuvent remplir les toponymes et anthroponymes et sur laquelle nous voudrions particulièrement insister, parce que c'est peut-être la moins connue, et c'est en tout cas celle qui nous réserve les observations les plus intéressantes : la fonction de *différenciation culturelle*. Certes, elle n'est pas à proprement parler spécifique de la désignation onomastique. Car l'ensemble du langage en lui-même est pour une communauté un puissant moyen de s'affirmer et de se distinguer des voisins, surtout les plus proches, comme le savent bien les dialectologues et comme l'ont bien montré les études de X. Ravier et J. Séguy (5). Mais le langage n'est qu'un élément, privilégié sans doute, d'une stratégie beaucoup plus générale : selon les époques et selon les cultures, le vêtement, la cuisine, l'architecture des maisons d'habitation, les coutumes, les fêtes ... peuvent à des degrés divers jouer un rôle semblable. Il n'en reste pas moins que les toponymes et les anthroponymes, aussi limitée soit, d'un point de vue quantitatif, leur place dans la communication linguistique quotidienne, sont des indices très précieux de cette quête constante de l'identité culturelle.

x

x

x

Les exemples les plus clairs nous sont fournis par les sobriquets collectifs, dont la liste est parfois très longue et pittoresque dans certaines régions. Qu'on se réfère par exemple pour la Provence au *Folklore de la Provence* de Seignolle (6), où l'on trouvera des termes aussi divers que *lei Badau* (pour les gens de Tarascon), *li quièu blanc* ("culs-blancs" pour ceux d'Eygalières), *li Manjo-Favo* (pour ceux de Noves, dans le Vaucluse), *lei Seignour* (pour Grimaud, dans le Var), *lei aureiu* ("oreillus" pour Callas) ... A travers l'extrême diversité de ces désignations, on voit apparaître une recherche d'identité en quelque sorte négative. La moquerie légère ou la raillerie agressive traduisent une méfiance instinctive venue du fond des âges à l'égard

de l'autre -le voisin- que l'on ridiculise pour l'exorciser, et cachent mal des tensions sérieuses qui ont pu être génératrices de véritables conflits entre bandes de jeunes gens par exemple.

La valeur culturelle profonde de ces sobriquets collectifs est confirmée par le fait qu'ils sont souvent glosés en quelque sorte par de véritables textes de littérature orale, transmis par la tradition, où se déchaîne la verve populaire et où peuvent se durcir ces oppositions ; par exemple :

"Quand Ceirèstro anavo en crousièro

La Ciéutat li servié de cagassièro" (7).

Mais surtout, ils ne peuvent être compris que si on les replace dans le cadre plus général des contes réalistes, facétieux qui blasonnent les voisins en insistant avec complaisance sur leurs défauts.

Ainsi les nombreux sobriquets où sont vilipendés la sottise et la naïveté des habitants des villages environnants s'éclaireront si on les rapproche des contes du cycle fameux de Jean-le-Sot ou Jean-Bête, bien connu un peu partout en France autrefois et bien attesté encore dans le Limousin ou le Dauphiné (8). Dans les Cévennes J-N Pelen a pu même recueillir des cycles entiers de contes exclusivement consacrés au thème de la sottise des voisins : le cycle des Auvergnats, le cycle de Langogne, le cycle de Belvezet surtout, qui reflètent généralement le comportement des gens de plaine à l'égard des gens de la montagne, mais sont aussi parfois le résidu des oppositions du passé entre villages protestants et catholiques (9).

Les sobriquets individuels ne participent pas en principe de la même dynamique culturelle, puisqu'ils sont d'un usage interne à la communauté. Ils relèvent pourtant de la même mentalité et des mêmes processus de formation, la métaphore et la métonymie avant tout. Ce qui est le plus intéressant à noter, c'est que les sobriquets de ce type qui décrivent des défauts, des particularités physiques ou morales, des comportements, se réfèrent souvent d'une façon très consciente à un passé révolu, ou plus précisément au monde de l'enfance : ainsi à Lus on nous dit nettement qu'un brave vieux s'appelait *Tot-branda*, parce que dans son enfance il avait eu une maladie qui lui avait laissé des mouvements incontrôlés ; et de même *Matelot* s'appliquait à un homme



qui dans son enfance répétait sans cesse qu'il voulait être matelot.

Ainsi ces sobriquets ont-ils pour fonction de distinguer, bien sûr, mais aussi de situer d'une façon très consciente et très positive dans l'histoire d'une vie humaine. Il arrive parfois qu'un sobriquet transcende en quelque sorte le temps historique et vive encore dans la mémoire collective comme le souvenir légendifié d'événements anciens qui ont eu une importance particulière dans l'histoire de la communauté. A Lus par exemple on nous a cité à plusieurs reprises le sobriquet célèbre de *Manja-boachi* ("Mange-bouc") qui avait été donné à un jeune garçon vers 1850 au moment où sévissait une grave épidémie de choléra. Tenu pour mort, le garçon s'était réveillé tout d'un coup et avait tout simplement dit : "Aurièu enveia de manjar un boachi". Vrai ou pas vrai, le fait est extrêmement révélateur de l'utilisation qui peut être faite des anthroponymes pour assumer une histoire locale spécifique, sous son aspect légendaire et donc dans sa signification culturelle profonde.

x

x

x

Mais les anthroponymes n'ont pas le privilège de cette fonction de différenciation culturelle. Les toponymes la connaissent également fort bien, comme nous l'avons déjà entrevu avec les formulettes glosant les sobriquets collectifs (cf. "quand Ceirestro anavo en crousiero ..."). Et c'est un fait que la littérature orale est le lieu où s'exerce le plus nettement peut-être ce pouvoir du toponyme.

Comme on le sait, les contes, qui sont encore plus ou moins transmis par la tradition orale, appartiennent généralement à un vieux fonds universel et se retrouvent donc avec des thèmes, des schémas et des formes à peu près semblables dans différents types de civilisations. Par conséquent ce qui fait leur originalité vraie, et donc leur valeur culturelle en un lieu donné, c'est la façon dont ils sont adaptés, c'est-à-dire intégrés à une culture locale.

Cette adaptation prend des formes très diverses qu'il n'est pas question de développer ici. Nous rappellerons simplement le procédé bien connu de l'actualisation par lequel le conteur situe en un temps

et un lieu familiers aux auditeurs l'histoire qu'il raconte. Dans le domaine du conte facétieux les exemples sont si nombreux qu'il est parfois très difficile de faire le départ entre ce qui est un conte et ce qui est le souvenir d'une aventure réelle. Quoi qu'il en soit, les toponymes locaux sont un instrument privilégié de cette actualisation. Ainsi en parcourant les *Contes populaires du Dauphiné* de Ch. Joisten trouvons-nous le conte 244-2 "Esprit-Saint, venez sur nous" (type T 1837 de la classification Aarne et Thompson) conté à St-Chaffrey (Hautes-Alpes) et situé par le conteur dans un village voisin, St-Crépin : "Monsieur le curé de St-Crépin était bien chagrin de voir ses ouailles s'éloigner ..." ; ou le conte 246 "La femme qui pleure au sermon" (type T 1834) conté à Val-des-Prés et situé à Arvieux (Hautes-Alpes) ... etc (10).

Le fait que dans les deux cas cités le lieu de l'actualisation sont une commune voisine n'est pas indifférent. Ce choix qui consiste à reporter sur les voisins les éléments de naïveté, desottise ou de rouerie dont est composé le comique du conte, va tout à fait dans le même sens de la démarcation culturelle que les sobriquets collectifs que nous avons vus.

On observera le même phénomène dans un certain nombre de proverbes ou dictons sur le temps. L'emploi des toponymes situe l'origine du vent, des nuages, de la pluie, mais il exprime en même temps une distance psychologique, qui peut être favorable comme dans le cas de ce proverbe fréquent en Provence : "Plou e souliho/Au camin de Marsiho/Plòu, plòu, sian countent" (11) mais qui peut être aussi défavorable et signifier alors une certaine méfiance à l'égard de la région voisine productrice de mauvais temps. Le cas des villages de la Drôme, proches du Rhône, est tout à fait typique à cet égard : pour les habitants de ces villages, le mauvais temps ne peut venir que de l'Ardèche voisine, ce qui est une réalité géographique, et les dictons seront nombreux qui feront intervenir des lieux ardéchois précis. Le proverbe le plus connu est celui qui généralise l'observation météorologique en l'appliquant au comportement des habitants, avec toutefois un certain euphémisme dans la forme (*d'acquèu costat*) :

"D'aquèu costat nos vèn  
ni brave vèn ni braves gènts".

Nous avons là une forme d'extrapolation, de grandissement satirique,

caractéristique de la fonction de différenciation.

Le grandissement nous le retrouvons, avec cette fois une note épique, dans un domaine mieux connu, celui des toponymes dont l'étymologie est réinterprétée en fonction de l'histoire ou de la légende locale. Phénomène banal, mais d'une grande importance dans la perspective où nous nous situons, car il confirme à quel point les toponymes les plus anodins peuvent être pénétrés par les grands mythes historiques que secrète une société, et en être ainsi les interprètes fidèles.

Pour comprendre cette importance culturelle de la "fausse étymologie", il faut surtout se reporter au très bel ouvrage de Ph. Joutard, *La légende des Camisards*, où l'on verra par exemple que les toponymes comme *St-André de Clerquemort*, *Le Pindelès*, *Le Serre del Pous* dont l'attestation est fort ancienne, et l'étymologie claire, ont subi des transformations étymologiques de la part des Cévenols qui les interprètent comme des témoignages concrets de certains épisodes de la guerre des Camisards (12). Nous pensons aussi au prestige que peut avoir en Provence le nom de la *Sainte-Victoire*, qui pour beaucoup d'habitants est encore le symbole de la victoire que Marius remporta sur les Cimbres, en prélude à la romanisation de la Gaule, et donc à l'origine même de l'histoire de la Provence.

Nous voyons ainsi par ces exemples que la fonction différenciatrice des toponymes et anthroponymes est responsable de certaines mutations sémantiques et même lexicales (*Pous* devenu *Poul* en Cévenne par référence au capitaine Poul, voir ci-dessus) qu'ils peuvent connaître dans leur histoire. Mais il y a d'autres phénomènes d'évolution linguistique qui, à mon avis, confirment assez bien le rôle joué par les toponymes dans le processus d'identification culturelle d'une communauté. Ainsi un nom commun du vocabulaire local usuel pourra être compris comme un toponyme étranger, par étymologie populaire, pour prendre précisément une valeur de différenciation culturelle. Le plus bel exemple est celui que j'ai rencontré au cours d'une enquête dans le Vercors : alors que dans toute la région l'églantine est désignée sous le nom de *peru martin*, à La Chapelle-en-Vercors j'ai été surpris de l'entendre appeler *peru chapelain*. La raison de ce changement est très claire, si on sait que le nom d'une commune voisine avec laquelle La Chapelle a toujours été

en concurrence est précisément Saint-Martin. Pour se distinguer des gens de St-Martin et affirmer leur identité les habitants de La Chapelle ont rejeté du mot *perumartin* l'élément *martin* attribué au voisin pour le remplacer par un élément vraiment autochtone emprunté au nom même de la commune : *chapelain*.

D'autres fois c'est un nom commun étranger, dans les différents sens du terme -étranger à la commune, étranger au système linguistique ou simplement entendu ailleurs- qui peut être interprété comme un toponyme local. Mais la motivation reste fondamentalement la même. On observe ce phénomène dans certains contes facétieux qui ont pour thème la difficulté de la communication linguistique. Ainsi à Lus m'a t-on raconté l'histoire de ce vieux couple originaire du hameau de Toussières qui fit un jour un voyage à Marseille. C'était le mercredi des Cendres. Ils vont à la messe. Le mari, un peu sourd, ne comprend pas bien les paroles du curé. A un moment donné il croit entendre le curé dire avec vigueur "Vous êtes venus de Toussières, alors vous retournerez à Toussières". Aussitôt le vieux se lève, emmène sa femme et repart pour son hameau natal.

On pourrait citer sans doute bien d'autres exemples semblables. Ils expriment une vérité que dans notre monde moderne connaissent bien toutes les minorités ethniques ou culturelles : l'affirmation de l'identité passe par le sentiment du rejet, l'impression d'être des exclus.

Mais il peut arriver aussi que le nom propre étranger soit interprété comme un nom commun local. C'est le phénomène inverse qui est en quelque sorte la contre-épreuve et a finalement la même valeur d'information. Ainsi toujours dans le Vercors, ce terme de *Bedaud* dont nous avons vu qu'il était le sobriquet raillant les Ardéchois, est employé dans le parler local comme un nom commun désignant un faucheur, qu'il soit ou non d'origine ardéchoise. Du point de vue de l'histoire événementielle, cela s'explique sans doute par le fait que les Ardéchois sont venus assez massivement s'employer comme faucheurs dans le Vercors. Mais en profondeur, du point de vue de l'histoire des mentalités, cette mutation linguistique signifie, à mon avis, que l'apport ardéchois a fini par être intégré aux sociétés rurales du Vercors. Le sobriquet n'ayant plus de raison d'être s'est trouvé désamorcé, il est tombé

dans le lot "commun".

x

x

x

Ces quelques réflexions n'épuisent pas, tant s'en faut, le sujet. J'ai voulu seulement, en me référant à une expérience récente, indiquer quelques pistes dans lesquelles pourraient s'engager de nouvelles recherches en onomastique. Maintenant que les bases de la toponymie historique sont bien établies, il me semble indispensable que des linguistes, des ethnologues, des historiens fassent converger leurs efforts pour étudier la place et la fonction de la désignation onomastique dans le discours de tous les jours, apprécier la part d'expérience humaine, individuelle et collective, dont elle est porteuse et enfin examiner dans quelle mesure, associée à d'autres éléments, elle peut traduire la recherche d'une identité culturelle.

## NOTES

-----

- (1) Voir en particulier la belle thèse de doctorat d'Etat de Paul Fabre, soutenue à Montpellier en juillet 1977, sur la micro-hydronymie des affluents de la rive droite du Rhône dans le Gard et l'Ardèche (thèse manuscrite qui doit être prochainement publiée). Voir aussi : Raoul Marin, "Perspectives d'analyse structurale en toponymie provençale alpine" dans *Actes du VIIe Congrès international de Langue et Littérature d'Oc et d'Etudes francoprovençales, Revue des Langues Romanes*, t. LXXXII (1977), p. 199-208 ; ou encore notre article "Quelques réflexions sur l'apport de la toponymie à la dialectologie" dans *Mélanges offerts à Charles Rostaing*, t. I, Liège, 1974, p. 81-87.
- (2) Voir le programme de recherche publié par Xavier Ravier et moi-même "Projet de recherche interdisciplinaire sur les ethnotextes du Sud de la France" dans la revue *Le Monde Alpin et rhodanien*, 1976, n° 1-2, p. 207-212.
- (3) Robert Lafont, *Le travail et la langue*, Ed. Flammarion, 1978, p. 129-132.
- (4) J.C. Bouvier et Cl. Martel, *Atlas Linguistique et Ethnographique de la Provence*, T. I, Ed. du C.N.R.S., 1975, cartes 42, 43, 44.
- (5) J. Séguy, "La fonction minimale du dialecte" ; X. Ravier, "L'incidence maximale du fait dialectal" dans *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux* (Actes du colloque de dialectologie de Strasbourg de 1971), Ed. du C.N.R.S., 1973, p. 27-37 et p. 43-56.
- (6) Claude Seignolle, *Le Folklore de Provence*, 2e édit., Paris, 1967, p. 122-128.
- (7) Cl. Seignolle, *ouvrage cité*, p. 119. Traduction : "Quand Ceyreste allait en croisière, La Ciotat lui servait de cabinet". Cela exprime tout simplement l'antériorité de Ceyreste par rapport à La Ciotat : à une époque où Ceyreste était déjà capable de lancer des expéditions sur la mer, il n'y avait sur le site de La Ciotat que des champs où pouvaient être satisfaits les besoins naturels ...
- (8) Voir en particulier Charles Joisten, *Contes populaires du Dauphiné*, t. II, Grenoble, 1971, p. 209-217 ; "Contes de Jean-le-Sot, versions recueillies en Angoumois et Saintonge et réunis par Mme A. Cadet. Présentation et Commentaires de G. Thomas" dans la revue *Lemouzi*, n° 43 bis, sept. 1972, p. 3-62. Nous avons également trouvé des souvenirs du cycle de Jean Bête à Lus-la-Croix-Haute (Drôme) au cours de l'enquête sur les ethnotextes que nous y avons faite en

1976 et 1977.

- (9) Jean-Noël Pelen, *Le conte et la chanson populaires de tradition orale en Cévenne rurale d'hier et d'aujourd'hui*, thèse de 3e cycle dactylographiée, t. I, p. 553.
- (10) Ch. Joisten, *ouvrage cité*, t. II, p. 357 et 360.
- (11) Cl. Seignolle, *ouvrage cité*, p. 298. Voir aussi notre "Note sur la comptine : Il pleut, il fait soleil" dans *Revue Drômoise*, t. LXXX, n° 405 (sept. 1977), p. 321-322.
- (12) Philippe Joutard, *La légende des Camisards. Une sensibilité au passé*, Ed. Gallimard, 1977, p. 299.